

RECRUTEMENT

D'UN(E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E) POUR LE DEPARTEMENT SOCIAL A TEMPS PLEIN



Qui sommes-nous ?

Le Centre Public d'Action Sociale de Soignies est basé sur le principe que tout individu mérite d'être soutenu socialement, garantissant une dignité à chacun.

L'institution est composée de plusieurs services ; la Direction Générale, le Département Social, le Centre d'Hébergement pour les Seniors, la Maison d'Enfants et le Centre de la Petite Enfance.

Notre philosophie :

Le bien-être

Nous veillons tant au bien-être de nos bénéficiaires qu'à l'épanouissement de notre personnel à travers nos actions de parrainage, d'intégration et d'accompagnement.



Dans le cadre du renforcement de l'équipe sociale, le CPAS de Soignies recrute un(e) assistant(e) social(e) à temps plein pour le Département Social

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

1. Être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
2. Jouir des droits civils et politiques
3. Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
4. Être porteur du diplôme de gradué/bachelier assistant social au moment du recrutement
5. Être titulaire du permis de conduire B
6. Réussir les examens de recrutement (épreuve écrite éliminatoire et épreuve orale).

TYPE DE CONTRAT

- Contrat de travail de remplacement à temps plein (écartement et congé de maternité)
- Entrer en service : au plus tôt
- Echelle de rémunération B1 à **temps plein** : brut annuel indexé (index au 01/03/26 : 2,1647) : 38.636,30 € - 53.608,19 € (en fonction des années d'ancienneté admissibles)

AVANTAGES

- Possibilité de télétravail après 6 mois d'entrée en fonction
- Gratuité des transports en commun pour le trajet domicile - lieu de travail
- Indemnité pour les déplacements en vélo (0.36 €/km)
- Quota de 26 jours de congé par an évolutif par tranche d'âge + congés locaux (2 en 2026) + congés réglementaires (2 en 2026), **soit 30 jours**
- Horaire flexible
- Chèques-repas après 6 mois d'entrée en fonction
- Pension complémentaire (3%) – 2ème pilier

PROFIL DE FONCTION

Le travailleur social aura pour fonctions :

- D'analyser une demande et d'y apporter la solution la plus appropriée
- D'élaborer une situation financière
- De réaliser une enquête sociale, rédiger un rapport social et le présenter au Comité Spécial du Service Social
- D'effectuer des visites à domicile
- D'assurer un suivi administratif et social des dossiers
- De conseiller et d'orienter les usagers
- De gérer des situations d'urgence
- D'accompagner un public adulte fortement marginalisé dans ses démarches administratives et psychosociales
- De participer à des réunions d'équipe.

APTITUDES REQUISES

Il devra donc pouvoir faire preuve des qualités suivantes :

- Larges compétences relationnelles (capacité d'entrer en contact avec des responsables, directeurs, bénéficiaires, collègues, des partenaires extérieurs, de participer à des réunions)
- Bonnes connaissances des législations relatives aux CPAS (loi organique, loi de 1965, DIS, PIIS,...). La connaissance de la législation relative aux droits des étrangers est un plus
- Capacité d'autonomie, de prise de responsabilités
- Bonne gestion du stress et de l'agressivité
- Capacité de travailler en réseau, de collaborer
- Grande capacité d'écoute et de prise de recul
- Capacité d'évaluation, d'observation
- Capacité d'accompagnement psychosocial des personnes précarisées
- Bonne capacité rédactionnelle et de classement, orthographe irréprochable
- Rigueur administrative (respect des délais, conditions d'octroi des aides...)
- Grande polyvalence
- Flexibilité
- Une disponibilité immédiate est un atout

MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une copie du diplôme et du permis de conduire, doivent être adressées par pli ordinaire ou courriel à Monsieur le Directeur Général du CPAS, Chaussée de Braine 47 C – 7060 Soignies, email : direction@cpas-soignies.be pour **le 10 juillet 2026 au plus tard**.

Les documents annexés à la présente candidature doivent être transmis impérativement à cette date. A défaut, la candidature ne sera pas prise en considération.

Modalités d'examen :

- une épreuve écrite portant sur la loi organique des CPAS, la loi de 1965 et la législation relative au droit à l'intégration sociale
- une épreuve orale consistant en une évaluation des compétences professionnelles et de la motivation des candidats.

L'examen écrit aura lieu le mercredi 15 juillet 2026 en matinée.

Les examens oraux auront lieu les 16 et 17 juillet 2026.

Pour le Centre,
Le Directeur Général,

Christophe MARIN


Le Président,

Hubert DUBOIS